



Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/02/2010

Publication : 04/02/2010

EXTRAIT DU REGISTRE

VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 26 Janvier 2010

DOSSIER N° 5 :

AFFECTATION ANTICIPEE DU  
RESULTAT DE LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT DU BUDGET  
DE LA VILLE AU TITRE DE  
L'EXERCICE 2009

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 26 Janvier 2010

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, MME LECLAIRE, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, MME RAUZY, M. PRIGENT, MME SALIN, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, M. ASSERAY, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME DESON, MME THIBAudeau, M. FARGEON, M. PASCAL, M. LAMARQUE, MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDES, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX

Excusés avec procuration : MME TRAORE (à MME CAZAURANG), Mlle MACERON (à M. BLADOU), M. BARRIER (à MME DESON), MME ROCHARD (à M. PRIKHODKO)

Absent : M. Michel VINCENT (pour les dossiers N° 1 à 5)

Secrétaire : MME THIBAudeau

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2010

**DOSSIER N° 5 : AFFECTATION ANTICIPEE DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET DE LA VILLE AU TITRE DE L'EXERCICE 2009**

RAPPORTEUR : M ZIMMERMANN

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, décide de procéder à l'affectation du résultat comme suit :

→ **Résultat de la section de fonctionnement à affecter**

Résultat de l'exercice :	Excédent :	1 800 000,00 €
	Déficit :	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA) :	Excédent :	4 724 802,71 €
	Déficit :	
Résultat de clôture à affecter : (A1)	Excédent :	6 524 802,71 €
	Déficit :	
	(A2)	

→ **Besoin réel de financement de la section d'investissement**

Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	Excédent :	483 068,22 €
	Déficit :	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA) /	Excédent :	
	Déficit :	3 688 422,65 €
Résultat comptable cumulé :	Excédent :	
	Déficit :	3 205 354,43 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :		1 735 564,09 €
Recettes d'investissement restant à réaliser :		1 700 000,00 €
Solde des restes à réaliser :		- 35 564,09 €
(B) Besoin (-) réel de financement		3 240 918,52 €
Excédent (+) réel de financement		

→ **Affectation du résultat de la section de fonctionnement**  
**Résultat excédentaire (A1)**

En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement (recettes budgétaires au compte R 1068)		3 240 918,52 €
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)		
	SOUS TOTAL (R 1068)	3 240 918,52 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R 002 du budget N+1)		3 283 884,19 €
	TOTAL (A1)	6 524 802,71 €
<b>Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur</b> (recette non budgétaire au cpte 119 / déficit reporté à la section de fonctionnement D 002)		

→ Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté 3 283 884,19 €	D001 : solde d'exécution N-1 : 3 205 354,43 €	R001 : solde d'exécution N-1  R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé 3 240 918,52 €

Cette proposition est approuvée à la MAJORITE :

24 voix POUR

10 ABSTENTIONS (MME DE PONCHEVILLE, M. ASSERAY, MME DESON, M. PASCAL, M. BARRIER, MME BORDES, MME BEGARDES, M. PRIKHODKO, MME ROCHARD, M. ABRIOUX)

Fait et délibéré le 26 Janvier 2010

LE MAIRE,



Patrick BOBET